

Faut-il un enseignement audiovisuel dans les lycées classiques?

Viviane Thill

Depuis 1993 existe au Lycée classique de Diekirch l'option "audiovisuel et multimédia" pour les classes de 4^e, 3^e, 2^e et 1^{ère}. Orienté à l'origine sur la section 'cinéma et audiovisuel' du bac français, le projet d'établissement intitulé 'L'œil écoute' a permis en 6 ans à 220 élèves d'acquérir des notions de technique et d'utilisation créative des outils audiovisuels. Quand le projet proprement dit prit fin au terme de l'année scolaire 1999, les responsables posèrent, dans un documentaire réalisé par l'atelier audiovisuel et intitulé "De Bilan", la question "Wéi geet et virun Madame Minister?"

Le projet d'établissement avait permis l'achat du matériel technique nécessaire à l'enseignement dispensé dans son cadre, la création d'un centre multimédia et plus encore l'acquisition d'un important savoir-faire pédagogique, de compétences particulières et d'expérience pratique en la matière. Les responsables du projet pensaient donc légitimement pouvoir espérer que le projet d'établissement ouvrirait la voie à une nouvelle section "Communication et Multimédia". Plusieurs demandes et suggestions ont été faites dans ce sens, une proposition de programme de la 3^e à la 1^{ère} a même été soumise (voir encadré). L'option a continué à fonctionner mais la Ministre de l'Éducation décida qu'une section spécialement dédiée aux médias n'avait pas sa place dans un lycée classique, lieu réservé selon elle à l'acquisition de connaissances générales et non à la préparation d'un métier. "De [kllassesche] Lycée ass kéng Berufsschoul, dat heescht d'Finalitéit vum Lycée ass nët, een op e spezifische Beruf virzebereeden, mee engem fir d'éischt eng allgeméng Basis ze ginn, eng culture générale", répéta-t-elle dans une interview sur RTL Télé Lëtzebuerg, le 11 février 2002.

Cette déclaration appelle plusieurs remarques.

D'une part, le cinéma - et les médias en général - font bel et bien partie aujourd'hui de la culture générale, au



même titre que la littérature ou l'histoire de l'art. Les responsables de l'éducation s'offusqueraient certainement de voir un élève de 1^{ère} qui ne connaîtrait pas Bach, Picasso ou Proust, alors pourquoi tout le monde semble-t-il trouver normal qu'au même niveau, des jeunes n'aient jamais entendu parler de Fellini, Bergman ou Murnau? En France, il existe depuis 1989 une section cinéma-audiovisuel au bac classique et le cinéma est considéré comme un art à part entière.

Le cinéma et la photographie mais aussi la télévision, l'ordinateur et bien entendu tous les nouveaux médias sont ultra-présents dans notre quotidien. Ils façonnent le monde et l'image que nous nous en faisons. Ils déterminent ce que nous pensons et les raisons pour lesquelles nous le pensons. Ils véhiculent de l'information, du divertissement, mais aussi des connaissances et de la culture au sens 'noble' du terme. Nous passons plusieurs heures par jour devant notre télévision. Ne pas intégrer les médias

dans une éducation de nature générale revient aujourd'hui à former deux sortes de citoyens: ceux qui, par leurs propres moyens arrivent à acquérir des connaissances en la matière – ceux-là sauront utiliser les médias, anciens et nouveaux, de façon intelligente, critique et créatrice – et les autres qui y seront exposés de façon passive et développeront vis-à-vis des médias une forme d'illettrisme non moins handicapante que l'analphabétisme au sens ancien du terme.

Par ailleurs, des expériences comme celle du "Uelzechtkanal" au Lycée de garçons à Esch/Alzette (voir l'article sur le UK dans ce dossier) ou "L'œil écoute" à Diekirch démontrent que le bénéfice d'une formation plus spécifiquement orientée vers les médias et l'audiovisuel dépasse largement la seule acquisition de savoir-faire technique ou d'utilisation proprement dite des médias. Dans le film "De Bilan", aucun des élèves, interrogés sur ce que leur avaient apporté leur participation à l'option "audiovisuel", ne mentionne ainsi l'apprentissage d'un métier. A entendre les premiers concernés, ils avaient bien sûr appris le maniement des appareils et les rudiments de la prise de vues et de sons, ou du montage, mais aussi et surtout l'esprit d'équipe, le sens de l'organisation et de la responsabilité, une plus grande assurance et une meilleure compréhension du fonctionnement des médias en général. Parmi les qualités nécessaires pour choisir cette option, ils citaient l'engagement et l'esprit d'initiative. Toutes choses qui ne servent pas que ceux qui veulent par la suite devenir réalisateur ou chef-opérateur et toutes choses également que l'école traditionnelle n'enseigne que rarement.

Georges Fautsch, l'un des enseignants de l'atelier de communication audiovisuelle à Diekirch, et le plus ardent défenseur d'une section "communication et multimedia" au lycée classique, le formule à peine différemment dans une lettre envoyée en 2002 à la Ministre de la Culture: "Au lycée classique, nous ne cherchons vraiment pas à former des techniciens ou des artisans, mais des jeunes gens capables de gérer et de mener à bonne fin de grands projets dans des conditions très complexes. Nous suscitons chez l'adolescent l'exer-

cice de l'esprit critique, nous essayons de lui apprendre à produire des messages dans une finalité de communication. Voilà des compétences-clé, nous semble-t-il, dans notre société dite d'information."

Ed Maroldt tire à peu près les mêmes conclusions dans sa description du "Uelzechtkanal" quand il évoque les bénéfices de l'expérience pour les élèves.

Or, si cela est actuellement possible, du moins dans une moindre mesure, si certains élèves ont aujourd'hui la chance d'apprendre ces choses-là dans un lycée et de vivre ainsi une expérience enrichissante, c'est parce que non seulement eux-mêmes mais également quel-

**Les responsables de l'éducation
s'offusqueraient certainement
de voir un élève de 1^{ère}
qui ne connaîtrait pas Bach,
Picasso ou Proust,
alors pourquoi tout le monde
semble-t-il trouver normal
qu'au même niveau,
des jeunes n'aient jamais entendu
parler de Fellini, Bergman ou
Murnau?**

ques professeurs engagés et passionnés en ont pris l'initiative et y consacrent un très grand nombre d'heures libres. Les quelques heures offertes dans les options ne suffisent en effet pratiquement jamais à réaliser des projets audiovisuels ou laissent tous les participants sur leur faim.

Une section plus particulièrement dédiée aux médias et à la communication et permettant aussi un autre aménagement des cours pourrait résoudre ce problème tout en permettant un meilleur suivi et une initiation plus approfondie au secteur fort complexe et diversifié des médias et de la communication... sans pour autant former des spécialistes dès le lycée comme semble le craindre la Ministre de l'Education.

Car la section dédiée aux médias telle que la rêvent Georges Fautsch et quelques autres ne formerait bien sûr pas

seulement des réalisateurs, des photographes ou des créateurs sur internet. Un très grand nombre de professions (tout ce qui est lié à la publicité, à l'édition, au journalisme, aux industries du multimédia et à l'internet en général, p.ex.) requièrent des savoirs-faire et des connaissances générales qui pourront être enseignés dans cette section-là tout aussi bien, voire plus efficacement, qu'en filière littérature.

Néanmoins, la section devra aussi avoir pour objectif d'encourager certains élèves à s'orienter plus directement vers le cinéma ou la télévision. Depuis la fin des années 80, le Luxembourg a en effet opté pour l'audiovisuel afin de diversifier son économie. La mise en place du Fonds de soutien à la production audiovisuelle et le système des certificats audiovisuels pompent chaque année des millions d'euros dans ce secteur et un certain nombre de résultats ont été atteints mais, comme le remarque la productrice Anne Schroeder plus loin dans ce dossier, on manque toujours cruellement de techniciens haut-de-gamme (chefs-opérateurs, ingénieurs du son, monteurs) et de réalisateurs.

La Ministre de l'Education a certes raison quand elle déclare que le lycée classique n'a pas pour objectif de former des professionnels. Mais il devrait préparer l'élève à choisir sa future formation en toute connaissance de cause.

Or aujourd'hui, force est de constater, comme le note aussi Anne Schroeder, qu'un grand nombre d'élèves, n'ayant jamais approché de près ou de loin le monde des médias, n'ont qu'une notion très vague des métiers qu'ils pourraient y exercer et une idée encore plus imprécise des avantages et des contraintes liés à ces métiers. Les options à Esch, Diekirch et maintenant au Lycée Aline Mayrisch sont bien entendu un pas dans la bonne direction mais il serait temps d'aller plus loin.

Lors de l'interview déjà cité sur RTL Télé Lëtzebuerg en février 2002, la Ministre de l'Education nationale a dit aussi: "Ech sinn der Meenung, dass een dee wierklech wëllt eng Berufsausbildung maachen, dee soll dat iwwert de Secondaire technique maachen, an een deen an de klassische Lycée geet, ka jo dann, wann e wëllt, op eng Film-

héichschoul goen".

Elle a été entendue! A l'automne 2002, près de 130 élèves ont voulu s'inscrire dans les classes d'audiovisuel au Lycée technique des Arts et Métiers, le seul lycée technique au Luxembourg à proposer actuellement un enseignement en audiovisuel, ceci dans le cadre de la section artistique (voir la description dans ce dossier). Mais manque de chance, le Ministère avait justement décidé de réduire les classes en section artistique, faute de débouchés, paraît-il! Trois classes au lieu des cinq nécessaires ont finalement été autorisées et, bien que l'effectif de chaque classe ait été augmenté de 24 à 28 élèves, une cinquantaine de jeunes se sont retrouvés exclus alors même qu'ils n'avaient fait que suivre l'invitation de la Ministre. On peut d'ailleurs se demander selon quels critères les élèves ont été admis et aussi comment l'égalité des droits quant au choix des études peut être garantie dans ces conditions. Il semblerait que le LTAM songe à sélectionner dorénavant les candidats sur dossiers, ce qui serait une première au Luxembourg et mériterait au moins un débat.

Par ailleurs, les élèves du LTAM qui veulent continuer dans la voie du cinéma et de l'audiovisuel se dirigeront vers un BTS audiovisuel¹ ou vers une école de cinéma. Pour ce qui est de cette dernière, seuls les tout meilleurs d'entre eux pourront toutefois tenter (et au moins un l'a déjà réussi) le concours d'une école de cinéma dans une section technique (caméra, son ou montage). La plupart n'auront pas les connaissances générales pour passer ces concours très sévères.

De plus, le Luxembourg n'a pas besoin que de techniciens, aussi qualifiés soient-ils. Nous avons aussi besoin de créateurs, de gens capables d'élaborer des concepts pour réaliser et produire des films. Ceux-là se recrutent en principe dans les lycées classiques. Or, un élève sortant d'un lycée classique risquera de ne pas avoir les notions techniques de base, ni d'ailleurs, dans l'état actuel des choses, les connaissances exigées en matière d'histoire du cinéma. Par ailleurs, la plupart des écoles de cinéma favorisent les candidats ayant déjà un début de formation ou une expérience en la matière.

On peut bien évidemment trouver des avantages et des désavantages à la pro-

Propositions, non exhaustives, pour une future section (extrait)

COMMUNICATION ET MULTIMEDIA

Domaines enseignés:

- Les médias visuels: l'image fixe, la photographie, le texte, l'imprimé
- Les médias audiovisuels: l'image en séquence et animée, la vidéo, le cinéma et les images interactives
- Les médias sonores: le son, la composition sonore simple ou polyphonique, la composition musicale ou vocale, l'image sonorisée
- Les systèmes interactifs: mise en relation interactive des domaines précédents.
 - production et enregistrement sur CD, CD-ROM, DVD d'images, de textes, de sons, de musique en mode digital,
 - lecture, recherche et apprentissage à l'aide d'INTERNET et des nouvelles technologies

Les dispositions pédagogiques:

- faire apprendre plutôt qu'à enseigner
- substituer la transmission à la médiation
- redéfinir les règles de la relation pédagogique entre enseignant et enseigné
- renouveler l'imagination pédagogique
- remodeler le fonctionnement scolaire et l'organisation spatiale
- adapter l'enseignement aux exigences spécifiques des nouvelles technologies
- développer les approches transversales axées sur la pluridisciplinarité
- familiariser et motiver le personnel enseignant à la connaissance et surtout à la maîtrise des moyens de communication. Leur donner une formation adéquate dans le domaine de la communication.

Proposition de programme (conçue pour un enseignement sur 3 ans)

III^e: INITIATION ET DOCUMENTATION

Initiation: au langage et au matériel audiovisuel et cinématographique, l'échelle des plans, angles de prises de vue, cadrage et composition, éclairage, couleurs, mouvements d'appareils, montage et rythme, ponctuation, le son et son enregistrement.

Apprentissage de logiciels de montage et de postproduction image et son

Documentation: plusieurs types d'exercices pratiques peuvent être envisagés en liaison avec le futur Centre de documentation et d'information (CDI):

- réalisation d'enquêtes et d'interviews filmées favorisant l'apprentissage de l'observation et l'analyse de l'environnement
- réalisation de documents audiovisuels favorisant le travail interdisciplinaire des équipes

II^e: RECIT ET NARRATION

Analyse: le scénario et le storyboard, typologies, genres, styles méthodes d'analyse filmographique

Réalisation: réalisation et prise en main, par les élèves, de documents audiovisuels élaborés, sous l'entière responsabilité du groupe, suivant une narration et un plan d'exécution bien établi: scénario – storyboard – découpage technique – préparation du tournage – prises de vues et de son – montage – insertion dans un média interactif

Exemples: mise en image d'œuvres littéraires et musicales, d'une expérience de chimie ou de physique, d'une fiction courte

Ces documents doivent être de courte durée (2 à 3 min.) afin de pouvoir en réaliser plusieurs par année scolaire

I^{ère}: COMMUNICATION

Sémiologie: Notions de modes de production, de fonctionnement et de réception des signes de la communication visuelle et audiovisuelle, les connotations, les codes, signes et symboles, impact psychologique, sens et pouvoirs de l'image et du son. *Communication:* Préparation et réalisation en équipe d'un film de communication audiovisuelle court et diffusable devant un public dans les domaines suivants:

Le spot publicitaire, le portrait (d'un personnage ou d'une institution), le clip musical, le vidéo-art. Les produits finis auront une durée comprise entre 1 et 8 min.

Une collaboration avec les autres ateliers prépresse, internet, photographie est obligatoire.

*Communication audio-visuelle, lycée classique Diekirch
établi par Georges Fautsch (1999)*

position de programme soumise par le Lycée classique de Diekirch que nous reproduisons ci-contre. Il faut la prendre pour ce qu'elle est: une base de discussion.

Certains seront d'avis que l'enseignement des médias dans un lycée classique doit être plus théorique, d'autres la voudront encore plus pratique. Il faudra discuter du poids à donner aux différents médias, voir avec les professionnels ce qu'ils attendent de ce genre de formation, écouter les enseignants et les élèves, intégrer sans doute des chargés de cours issus de la profession. Il faudra surtout et avant tout former les enseignants qui sont, pour certains d'entre eux, aujourd'hui les premiers à regretter leur manque de connaissances en la matière.

Mais le problème est qu'au Luxembourg, ces choses-là n'ont, à notre connaissance, encore jamais été réellement débattues entre toutes les parties concernées. Au mois de janvier, Georges Fautsch a tenté de réunir tous ceux qui

enseignent, d'une façon ou d'une autre, l'audiovisuel dans les lycées luxembourgeois. Cette initiative est hautement louable mais pourquoi une telle réunion n'a-t-elle encore jamais été organisée par le Ministère? Celui-ci accorde des crédits et des équipements à certains lycées mais on a le sentiment que c'est un peu au coup par coup et qu'il n'y a aucune réflexion en profondeur menée quant aux objectifs, aux moyens et aux détails d'un enseignement audiovisuel dans les lycées.

Cet été, la Ministre de la Culture a déclaré vouloir intégrer une formation (non définie pour l'instant) liée à l'audiovisuel dans la future université. Mais où trouvera-t-on les candidats à ce genre de formation de niveau universitaire si rien ne les y a préparés au niveau secondaire?

N'est-il pas absurde de proposer à l'université une matière dont certains élèves n'auront peut-être jamais entendu parler au lycée et d'autres de façon insuffisante pour qui veut prétendre entrer

dans une formation de haut niveau?

Précisons qu'en aucun cas la création éventuelle d'une section 'audiovisuel', multimédia et communication – quelle que soient le nom et les définitions exactes qu'on lui donne – ne devra servir d'alibi pour renoncer à l'intégration de l'éducation aux médias à tous les autres niveaux de l'école, et cela dès la maternelle, de façon à permettre à tous les élèves luxembourgeois d'acquérir des notions de base en connaissances des médias.

D'autres contributions dans le présent dossier en expliquent les raisons. Car une chose est sûre: si le Luxembourg veut véritablement consolider son industrie audiovisuelle, il faudra à tout prix former d'une part des citoyens responsables, instruits et intéressés en la matière et d'autre part des professionnels compétents et créatifs.

Merci à Georges Fautsch pour les documents mis à disposition

1 Un groupe d'étude travaille actuellement sur un éventuel projet de BTS audiovisuel au Luxembourg.

To BE !

co-labor s.c.

105, route d'Arlon L-1140 Luxembourg Tél.: 44.78.83 / Fax: 45.92.45